



ALERTE MÉTÉO DANS LE DÉPARTEMENT DE LA CHARENTE-MARITIME

VIGILANCE ORANGE VENTS VIOLENTS **VIGILANCE JAUNE ORAGES**

Météo-France place l'ensemble du département de la Charente-Maritime en **vigilance orange** pour **vents violents** à compter de ce **jeudi 8 janvier 2026 à 20h**, ainsi qu'en **vigilance jaune** pour **orages** à partir de **vendredi 9 janvier 2026 à 00h**.

Cette dégradation météorologique est liée au passage de la tempête « **GORETTI** ».

- ✓ **Dans les terres**, des **rafales soutenues de 90 à 100 km/h** sont attendues, avec des **pointes pouvant atteindre localement 120 km/h**.
- ✓ **Sur le littoral**, les rafales pourraient atteindre **jusqu'à 130 km/h**.
- ✓ Des **averses orageuses** prendront rapidement le relais et pourront s'accompagner de **fortes rafales** tout au long de la nuit.

Une vigilance particulière est requise concernant les arbres fragilisés par l'épisode neigeux survenu au cours des deux derniers jours : des chutes d'arbres et de branches sont possibles.

Brice Blondel, préfet de la Charente-Maritime, appelle chacun à faire preuve de la plus grande prudence et à respecter les consignes de sécurité. Tenez-vous informé de l'évolution de cet épisode météorologique sur <https://vigilance.meteofrance.fr/fr/charente-maritime>.

CONSEILS DE COMPORTEMENT

- ✓ Limitez vos déplacements et limitez votre vitesse sur la route, en particulier si votre véhicule ou votre attelage est sensible aux effets du vent ;
- ✓ Une urgence : ne vous déplacez pas, contactez d'abord le 15 ;
- ✓ Ne restez pas sous les arbres, et évitez de stationner votre véhicule sous un arbre ;
- ✓ Ne prenez pas la mer, ne vous mettez pas à l'eau et stoppez toute activité nautique ;
- ✓ Ne vous promenez pas en forêt et sur le littoral ;
- ✓ N'intervenez pas sur les toitures ;
- ✓ Ne touchez en aucun cas aux fils électriques tombés au sol, pour signaler toutes anomalies ou situations dangereuses > contactez le service de dépannage d'urgence au 09 726 750 17 (ligne 24h/24 – 7j/7) ;
- ✓ Respectez les zones de danger balisées ;
- ✓ Rangez ou fixez les objets sensibles aux effets du vent, susceptibles d'être endommagés et de blesser la population ;
- ✓ Fermez les portes et les volets, débrancher les appareils électriques et les antennes de télévision en cas d'orage.

CONTACTS PRESSE

Service départemental de la communication interministériel

Muriel Tabary-Dumas, Cheffe de service – 06 37 74 87 22

Aurore Turmel, Adjointe à la Cheffe de Service – 06 02 15 77 12

Mél. pref-communication@charente-maritime.gouv.fr

38 rue Réaumur - CS 70000
17017 LA ROCHELLE CEDEX 1
www.charente-maritime.gouv.fr